



Photos Fréou.

Fig. 1. — *Vue d'ensemble. Au centre, l'entrée principale.*

LE "COLLÈGE HOLLANDAIS" A LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

Architecte : W. M. DUDOK.

LE Collège hollandais de la Cité universitaire de Paris occupe le lot extrême du terrain, affecté à ces constructions, avec façades sur le boulevard Jourdan et la rue de la Tombe Issoire prolongée. L'obliquité de ligne sur ce côté a permis de créer commodément une cour anglaise pour l'éclairage du sous-sol. En œuvre et en chiffres ronds, le bâtiment occupe une surface de 1.668 m² avec une façade de 49^m,50 sur le boulevard Jourdan, pour une profondeur de 34 m. environ.

Dispositions générales.

Le but d'une telle construction est de loger le nombre maximum d'étudiants des deux sexes, en mettant, en outre, à leur disposition de vastes locaux de repos ou de réunion. Les services d'administration exigent, d'autre part, la présence, en permanence, d'un directeur et d'un secrétaire général avec, enfin un concierge également logé. D'autre part, l'immeuble doit comporter tout le confort moderne et les services généraux habituels : chaufferie, ateliers, téléphone, etc. Au

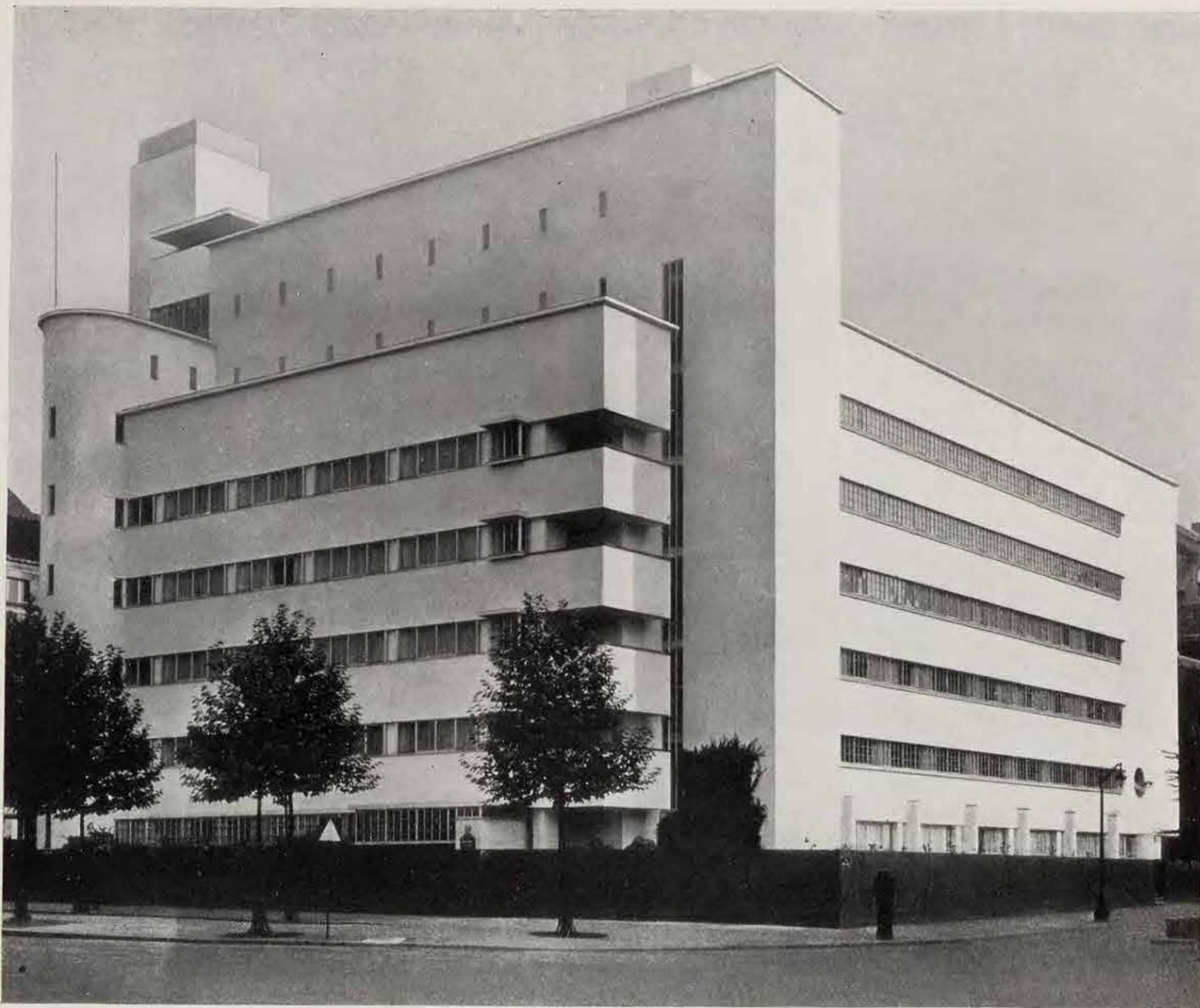


Fig. 2. — Les façades Nord (sur le boulevard Jourdan) et Ouest.

total, il s'agit d'un ensemble ayant quelques analogies avec un hôtel confortable. Si, d'une part, les chambres d'étudiants doivent être en grand nombre il faut que les corps de logis correspondants utilisent la hauteur d'immeuble maxima compatible avec les règlements ; d'autre part, les services généraux et les appartements des fonctionnaires doivent, ainsi que les locaux de repos et de réunion, se trouver rassemblés aux étages inférieurs. Enfin, pour obtenir le maximum d'éclairage pour le plus grand nombre de chambres, il convenait de prévoir une cour intérieure relativement vaste. Enfin, les diverses fonctions doivent trouver locaux, volumes et orientations appropriées au mieux avec l'utilisation du terrain.

Parti architectural.

Dans ces conditions, le point de départ du parti adopté par l'architecte réside dans l'adoption d'une cour intérieure presque carrée de 13^m,50 sur 11 m. sur laquelle donneront un

grand nombre de chambres ou de dégagements et autour de laquelle seront groupés, au rez-de-chaussée, les locaux de réunion ou de repos et d'administration. En conformité de ce principe, si nous rapportons la position des fonctions par rapport à la façade Est (orientation des plans joints à cet article) nous trouvons à droite l'entrée, la loge et le logement du concierge et, par contre, du côté opposé, hors de la circulation des étudiants, les appartements sur façade sud du Directeur et du Secrétaire. D'autre part, les deux surfaces importantes des locaux de réunion sont le hall d'entrée et la salle de réunion proprement dite. Obligatoirement, le hall doit faire suite à l'entrée ; par conséquent la salle de réunion se présente entre cour intérieure et façade Est. Une galerie et des dégagements conduisent aux locaux d'étude et de musique. L'éclairage de ces locaux, comme aux étages, la même nécessité, ont exigé la création d'une petite cour longue intérieure. Tels sont les éléments fondamentaux du parti général en plan.

Il nous reste à examiner les volumes. A cet

égard, si nous examinons l'immeuble par sa façade Sud, nous voyons tout d'abord le corps de logis des fonctionnaires (Directeur et Secrétaire) surmontés d'une terrasse couverte. Au delà, monte un premier corps de bâtiment avec chambres (deux étages en plus) puis, au delà de la grande cour intérieure, un corps de bâtiment montant de deux étages plus haut que le précédent. La construction offre donc trois hauteurs en trois plans successifs. Sur la droite se présente enfin, vers ce même plan, la tour d'ascenseur, point culminant de l'édifice.

La façade Est présente aussi de grandes caractéristiques par le seul jeu des volumes : l'élément dominant est ici la grande tour d'ascenseur avec la grande baie de la cage d'escalier et l'entrée principale ; à gauche se présente tout l'ensemble en volume de la salle de réunion avec son ensemble de verrières. L'angle de l'appartement du Directeur, apporte une diversion avec sa rotonde.

L'ensemble de la construction comporte beaucoup de mouvement. Un élément de diversité a été ajouté par la variété de disposition des baies d'éclairage qui rappellent si bien leur destination propre dans chaque cas.

Distribution des locaux.

Ayant examiné le parti architectural, nous pouvons maintenant parcourir les plans et juger mieux ainsi de la bonne répartition des fonctions.

Rez-de-chaussée. — A l'angle de la façade Est et du boulevard Jourdan, nous trouvons l'entrée principale ; après avoir monté un perron de quelques marches, on arrive sur un palier d'entrée recouvert d'une vaste dalle formant auvent sous laquelle, légèrement à gauche, on trouve la porte d'entrée. On est alors dans un couloir vitré court qui oblige à passer sous les yeux du concierge, dans la loge duquel se trouve le central téléphonique. Au delà de la loge proprement dite, se trouve le logement du concierge, puis une cuisine de secours pour l'établissement, en relation avec un comptoir-buffet qui se trouve donc dans le grand hall qui s'étend jusqu'à la cour intérieure. A droite, un meuble à cases permet le classement du courrier destiné aux étudiants logés des deux sexes. Une galerie continue le hall et entoure la cour intérieure sur deux côtés. En relation avec le hall se trouve, en façade Est, la grande salle de réunion qui s'étend sur deux étages en hauteur et comporte des



Fig. 3.— Les façades Sud et Est. A droite, l'entrée.



Fig. 4. — *La cour intérieure. Remarquer les vitrages qui éclairent les couloirs de relation. La cour, ici, constitue un élément décoratif très hollandais. La plus grande partie en est occupée par un bassin garni de petits carrés de grès cérame bleu, un jet d'eau et des poissons rouges donnent la vie à ce décor assez immobile, complété par quelques plantes vertes.*



Fig. 5. — *Coupe transversale suivant C D.*

colonnes portantes derrière lesquelles règne une galerie donnant sur la salle (fig. 14). Cette salle comprend une estrade et un local annexe. De part et d'autre de cette salle, se trouvent des ascenseurs et escaliers. Mais l'escalier et ascenseur principal parcourent une double tour spéciale près de l'entrée, qui est une des caractéristiques de la construction. Du côté opposé au hall se trouvent deux salles d'études pour musique, etc. Ces salles sont éclairées non seulement par la cour à travers les panneaux de glaces, mais encore sur la deuxième cour intérieure longue.

Les services généraux du rez-de-chaussée, en rapport avec le sous-sol par un escalier, sont au delà de la galerie Ouest et sont commandés par un dégagement longitudinal. Bien séparés de la partie active, ils comportent économat, réfectoire pour le personnel, local de lingerie, vaisselle, etc. et office. Vers le Sud, sur le quatrième côté de la construction, nous trouvons les deux appartements du Directeur et du Secrétaire. Le

premier comprend un beau salon avec rotonde et une grande salle ; un couloir avec escalier donne accès à la suite de l'appartement que nous retrouverons tout à l'heure. L'appartement du Secrétaire, conçu dans le même aspect en plus simple, comprend salon, salle à manger, cuisine et un escalier permet aussi de gagner au premier étage, la suite de l'appartement. Nous n'insisterons pas sur quelques locaux secondaires.

Sous-sol. — Semblable au rez-de-chaussée, il comprend les locaux suivants, en parcourant le plan comme le précédent. Sous la loge du concierge (avec escalier d'accès spécial) se trouve le local des appareils de nettoyage par le vide. Sous le hall se trouve la chaufferie; sous l'appartement du concierge le dépôt de charbon et un dépôt de vaisselle. Sous la salle de réunion se trouve un grand vestiaire, un local à bicyclettes directement accessible de l'extérieur, caves, magasins pour meubles, lavabos, W.-C. On retrouve les descentes des deux escaliers. Sous les services

généraux se trouvent les locaux annexes correspondants savoir : cuisine générale, cuisine du personnel, dépôt (provisions, vaisselle), secrétariat, cave. A gauche, une vaste buanderie (sous les appartements) et des caves. Enfin, donnant sur la cour longue, un atelier de réparations.

Premier étage. — En façade principale, se présente la galerie haute de la salle de réunion et le vide de celle-ci (deux étages). Côté tour d'ascenseur, un local de bains et douches, puis, de part et d'autre d'un couloir central, huit chambres pour étudiants. C'est ici le moment de montrer comment ont été distribuées les chambres de telle manière qu'il n'y ait aucune communication entre jeunes filles et jeunes gens. En principe, les jeunes filles, dès l'entrée (voir rez-de-chaussée) traversent en long le hall et trouvent leur ascenseur ou escalier spécial qui les amènent aux chambres situées en façade Ouest (1 à 6). Le couloir se prolonge en équerre autour de la cour centrale et donne accès aux chambres 37, 38 et 39, celles-ci à deux occupantes. Les jeunes gens, par contre, prennent dès l'entrée l'escalier de la grande tour qui les amène à un couloir donnant accès aux chambres 49 à 56. Les portes de communication des couloirs sont évidemment fermées. Au delà de la cour longue, nous trouvons la deuxième partie des appartements du Directeur et du Secrétaire, formés, outre une salle au-dessus des angles de la construction, de deux et trois chambres dont le surplus inoccupé peut servir pour loger les professeurs en visite, voire même servir de chambres d'étudiants si la place venait à manquer.

Deuxième étage. — Sur la façade Est (base du plan) nous trouvons les bureaux administra-

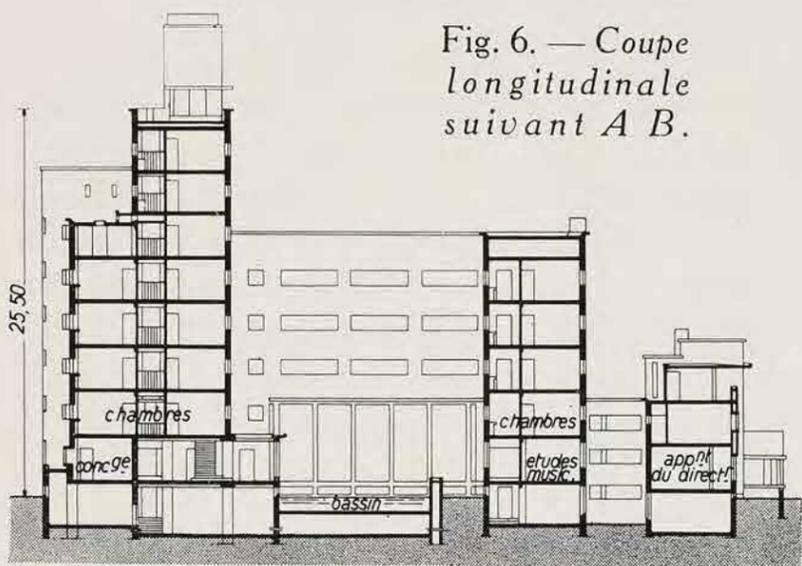


Fig. 6. — Coupe longitudinale suivant A B.

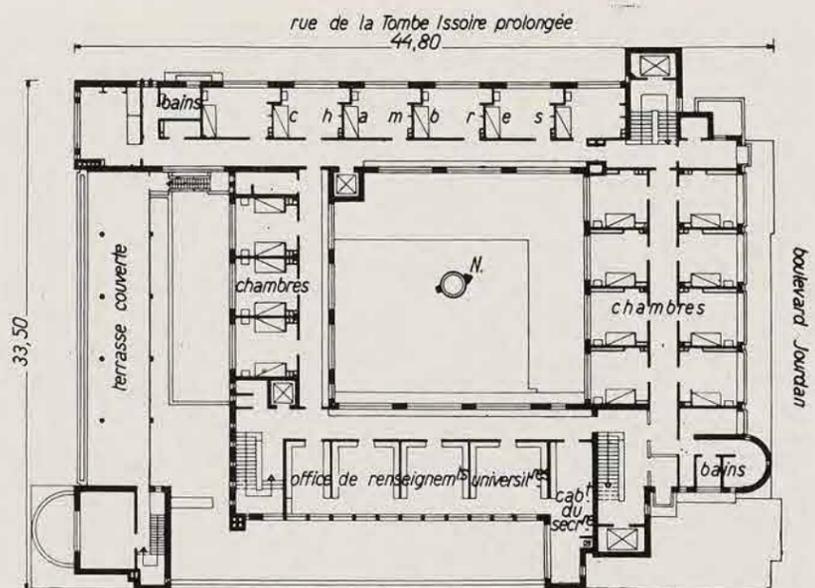


Fig. 7. — Plan du deuxième étage.

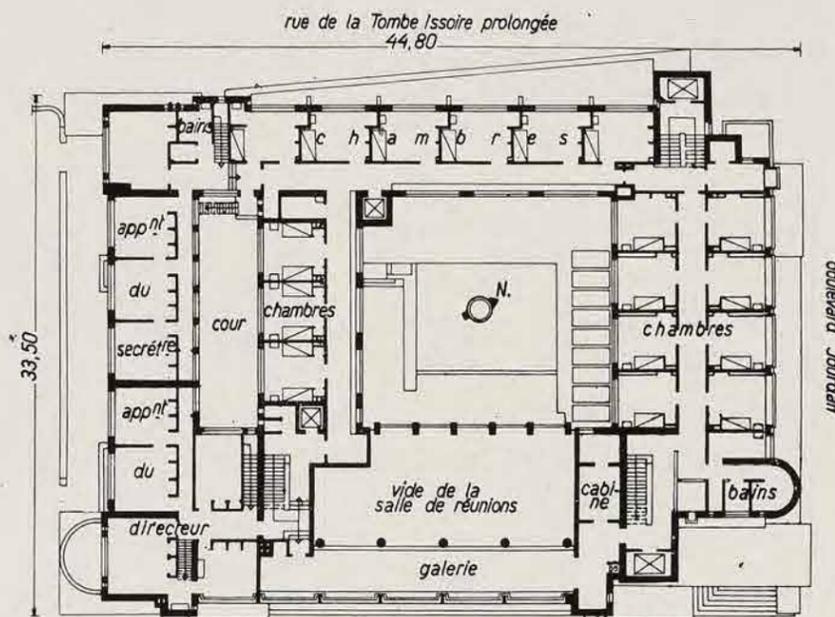


Fig. 8. — Plan du premier étage.

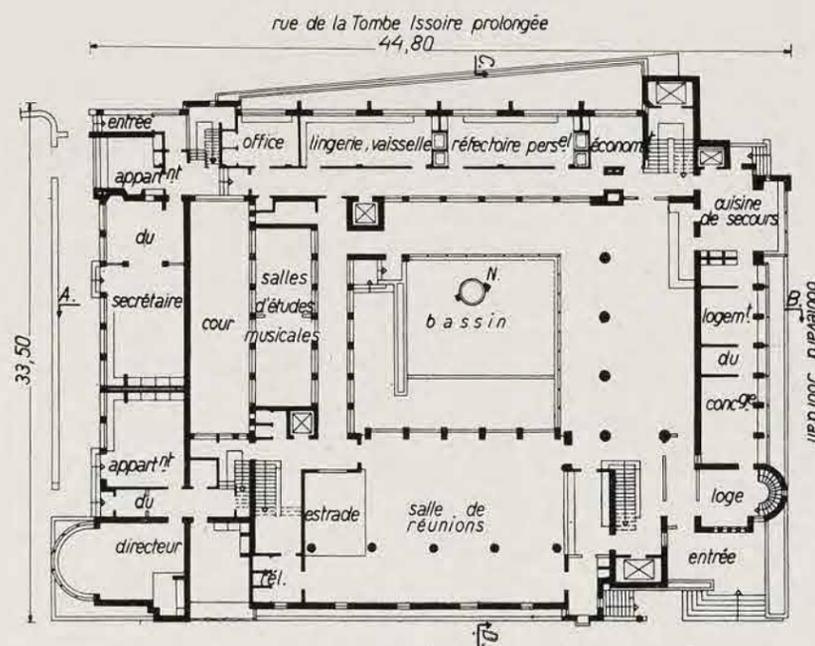


Fig. 9. — Plan du rez-de-chaussée.



Fig. 10. — La galerie qui entoure la cour intérieure.

tifs du collège : bureau de renseignements universitaires, office, cabinet du Secrétaire.

L'ascenseur principal et l'escalier amènent à un couloir où se trouvent les chambres 57 à 64 destinées à des étudiants. L'ascenseur opposé permet aux étudiantes de gagner les chambres 7 à 12 ainsi que celles à deux occupantes (40, 41 et 42). Enfin l'appartement du Directeur comprend encore une chambre d'angle à cet étage, permettant, à titre particulier, l'accès d'une longue terrasse couverte.

Troisième étage. — Sur la façade Est se trouvent le cabinet du Directeur, un office et des salles d'études. Pour les chambres, le dispositif est le même : à droite étudiants (65 à 72), étudiantes 14 à 19, et chambres à deux (43, 44 et 45).

Quatrième étage. — A cet étage, en façade Est se trouvent des ateliers (une chambre noire est prévue) les étudiants disposent des chambres 73 à 80 et les étudiantes des chambres 21 à 26 avec trois chambres à deux (46, 47 et 48).

Cinquième étage. — Cet étage ne comprend plus que les chambres 81 à 84 pour étudiants, avec un vaste grenier à malles et pour les étudiantes les chambres 28 à 35.

Sixième étage. — Seul le corps de droite sub-

siste avec les chambres 85 à 90 pour étudiants et, pour les étudiantes, la terrasse située au-dessus de leurs chambres des étages précédents.

Septième étage. — Sur le corps de droite également les chambres 91 à 96 pour étudiants.

Ajoutons enfin, que la distribution des couloirs et portes permettra, suivant les nécessités de faire varier le nombre des chambres affectées à chaque sexe, cependant en intéressant un corps de bâtiment entier, le principe des escaliers d'accès restant le même. Enfin, le cas échéant, certaines chambres peuvent être réservées pour des étudiants malades qui y recevraient les soins nécessaires.

Procédés de construction.

L'ossature complète est en béton armé ⁽¹⁾; les parois extérieures et intérieures sont en briques creuses recouvertes d'enduits. Toute la construction est enduite en ton clair uniforme Silexore ; les châssis métalliques sont eux-mêmes dans le même ton. Le mur qui entoure les cours anglaises a été taloché en gros éléments et peint dans un ton bronzé foncé qui évite de voir les dégradations ou inscriptions des passants.

⁽¹⁾ Les travaux de béton armé ont été exécutés par l'entreprise Sainrapt et Brice, ceux de maçonnerie par l'entreprise E. Rontaix.

Fig. 11. — *Le bureau de travail du Directeur. Décoration très sobre. Bibliothèque pratique ou bien à portée de la main.*

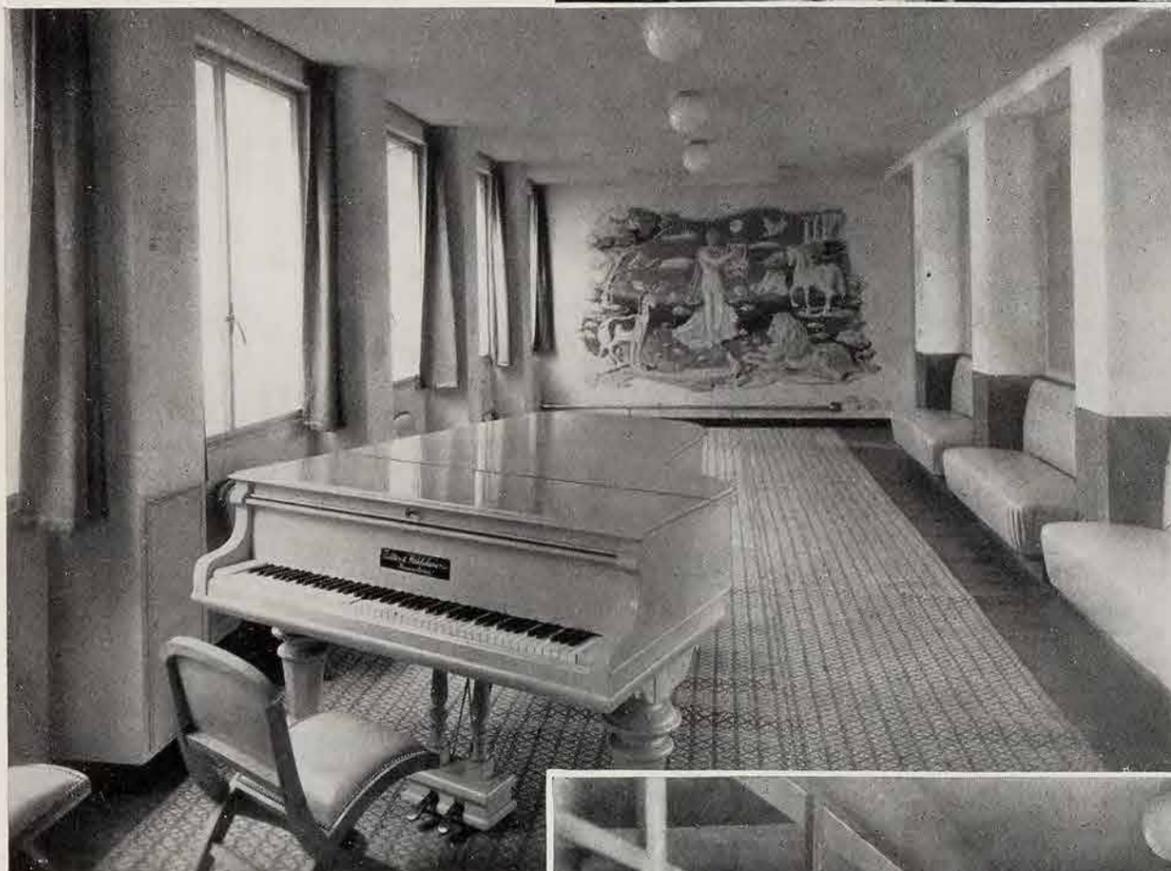
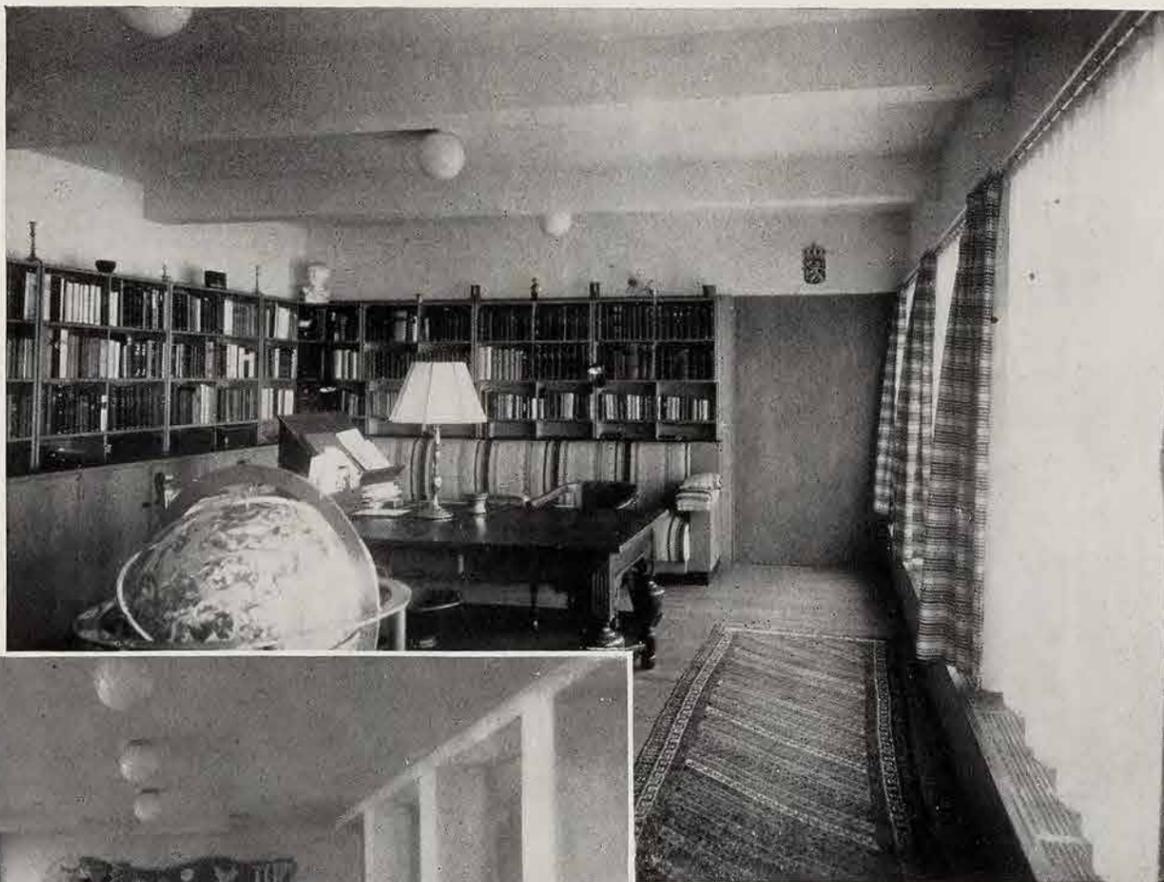


Fig. 12 (à gauche). — *La salle de musique. Intimité et isolement nécessaire au grand art.*



Fig. 13 (à droite). — *L'entrée. A droite, la loge du concierge ; au fond, le bar du hall d'entrée.*

Décoration.

Nous ne parlerons pas des chambres ni des appartements mais nous soulignerons le caractère typiquement hollandais de la disposition, de la décoration et du mobilier des locaux généraux mis à la disposition des étudiants et qui ont pour but de leur donner l'impression d'être encore dans leur pays. Le hall et la salle de réunion présentent donc de l'ambiance que l'on trouve dans les cafés et restaurants hollandais. De cette manière également, les visiteurs français pourront se rendre compte de ces particularités.

Dans le hall d'arrivée on trouve un mobilier très moderne en bois laqué rouge avec dossiers, sièges et coussins en cuir marocain jaune avec passe-poils rouges. Le ton général d'ambiance est très légèrement ocré. Dans la galerie qui fait suite, court le long de la paroi opposée à la cour, un long sofa garni d'un tissu style colonial à rayures de laine alternées blanches et rouges. Ici, les meubles sont des mêmes tons que dans le hall, mais la disposition est inversée. Le bois est laqué jaune clair et le cuir marocain est rouge avec passe-poils jaunes. Les rideaux sont en velours d'un ton analogue à celui des parois. Par terre, sur le carrelage en grès cérame beige clair,

règnent des passages en carpettes de laine tissée blanc, gris clair et jaune, du ton des parois.

La grande salle de réunion est par contre garnie d'un ton bleu assez foncé et très sobre. Le rideau de fond (estrade) est d'un bleu plus foncé. Ici les bois des meubles sont dans un ton d'érable très clair comme le dessus des tables sous glace. Enfin de petites bibliothèques basses compartimentent le côté de la salle opposé à la cour. Elles sont en bois satiné gris clair. Les lustres à une seule boule descendent du haut plafond mais les boules sont accompagnées sur toute la hauteur du support par des chaînes pendantes. La salle de musique, enfin, dans des tons très clairs, est d'une sobre élégance.

Ce bâtiment important, malgré sa simplicité comme matériaux et procédés, constitue incontestablement un des plus modernes pavillons de la Cité universitaire ; c'est un bel exemple de l'architecture hollandaise, tout à la louange de l'architecte hollandais W. M. Dudok qui l'a conçu et des architectes parisiens E. Picard, S. C. (décédé) et P. Tarbé de Saint-Hardouin, S. A. D. G., qui en ont successivement dirigé la réalisation.

J. G. WATTJES,

Professeur à l'Université de Delft.



Fig. 14. — La salle de réunion. A gauche, la cour intérieure.